

Les exportations nettes d'électricité ont poursuivi la tendance à la baisse de l'année précédente et sont tombées à 7.4 TWh ou 2.7% de la production nette, contre 13.0 TWh ou 4.6% en 1974. Il est intéressant de noter que l'énergie électrique produite au Canada (c.-à-d. par l'Hydro-Ontario) à partir du charbon importé des États-Unis a dépassé 20 TWh, soit près de trois fois l'exportation nette d'électricité vers les États-Unis.

Les provinces de l'Est, c'est-à-dire le Québec et les provinces de l'Atlantique, étudient actuellement la possibilité de partager leur puissance maximale de production et de renforcer leurs réseaux de transport. Le Comité consultatif interprovincial de l'énergie (CCIE) a été chargé de l'élaboration d'un programme d'étude sur les moyens de renforcer les liens régionaux et la coopération entre les provinces dans leur activité de planification et de production d'énergie.

13.6.2 Puissance de production

La puissance maximale possible de production indique la puissance réalisable par l'ensemble des centrales hydrauliques et thermiques durant une heure d'appel maximal de puissance garantie pour chaque société déclarante; cette mesure ne correspond pas à la puissance installée des centrales. L'énergie électrique produite au Canada en 1975 équivalait à 53.0% de la quantité qui théoriquement aurait pu être produite si la puissance installée en fin d'année avait été utilisée continuellement. Le reste représente les fluctuations de la charge au-dessous de l'appel maximal pendant les cycles quotidiens et saisonniers, ainsi que les réserves de puissance.

La puissance maximale possible de production s'est accrue rapidement, en particulier ces dernières décennies. Le taux annuel d'accroissement a été de 7.9% pour la période 1963-73 et de 7.1% pour la période 1971-75. Par comparaison, le taux prévu pour 1976-80 est de 6.5%; on s'attend que la puissance maximale possible de production thermique augmentera en moyenne de près de 11% par an pour la période de prévision comparativement à 12.6% pour la période 1963-73, et que la puissance maximale possible de production hydraulique augmentera de 4.2% par an comparativement à 6.1% pour la période 1963-74. Ce taux d'accroissement prévu dans le cas de la production hydraulique est attribuable aux grandes centrales actuellement en voie de construction dans des régions relativement éloignées et qui seront achevées d'ici quelques années.

De toutes les provinces, c'est l'Ontario qui dispose de la plus grande puissance maximale possible de production sous toutes formes, suivi par le Québec, la Colombie-Britannique et Terre-Neuve. Le Québec possède la plus forte puissance maximale possible de production hydraulique, suivi par l'Ontario, Terre-Neuve et la Colombie-Britannique. L'Ontario a la plus importante puissance maximale possible de production thermique, suivi par l'Alberta et la Colombie-Britannique.

En chiffres absolus, les plus fortes augmentations de la puissance maximale possible de production pour les années de prévision 1976-80 figurent, par ordre décroissant, pour l'Ontario (7 295 MW), le Québec (4 626 MW), la Colombie-Britannique (3 166 MW) et le Nouveau-Brunswick (2 000 MW). L'accroissement de la puissance maximale possible de production en Ontario sera réalisé essentiellement grâce à l'augmentation de 4 145 MW provenant des centrales alimentées en combustibles fossiles et de 2 984 MW provenant des centrales nucléaires. La Colombie-Britannique ajoutera 3 098 MW à sa puissance hydraulique et 68 MW à sa puissance thermique, et le Québec, 3 377 MW à sa puissance hydraulique et 1 249 MW à sa puissance thermique.

13.6.3 Production hydroélectrique

La production hydroélectrique joue un rôle important, bien que décroissant, dans l'évolution de la production d'électricité au Canada. A la fin de 1975, les centrales